



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E22216

VALABLE JUSQU'AU 12/11/2026

ÉDITÉ LE

10/08/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/04/2021  
122 650

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ORLEANS 1992B40115

Siret : 385 234 950 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0019407

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP H6221E1247000/001 586717/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP H6221E1247000/001 586717/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : CLEMENT GERARD

6 RUE DE LA COLONNERIE  
BP.5  
45490 CORBEILLES

Téléphone : 02 38 92 24 57

Fax :

Portable : 0676231694

Site Internet : <http://www.clementbatiment.fr>

E-mail : [administratif@clementbatiment.fr](mailto:administratif@clementbatiment.fr)

Responsabilité légale :  
CLEMENT GERARD DIRECTEUR GÉNÉRAL / CLEMENT YANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 27/06/2024           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 14/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 15/06/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 14/03/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.